La Suisse au fil des jours

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **32 (1986)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

la Suisse AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Novembre

1. Le valaisan Philippe Fournier termine « son » Paris-Dakar. Il est parti de Paris le 6 octobre et a parcouru 6122 kilomètres à vélo. Il a surmonté de nombreuses crevaisons et une tempête de sable au cours de sa croisade écologique.

3. 59 Zaïrois, demeurant en Suisse, sont mis dans un avion spécial à destination de Kinshasa. Une enquête pénale avait permis de découvrir que c'est avec de faux papiers qu'ils avaient déposé leurs demandes d'asile.

6. Le syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD) proclame ce 6 novembre, journée nationale contre le chômage. Il propose des mesures pour conserver l'emploi dans l'enseignement tout en améliorant l'école, et suggère que l'Etat prenne davantage en charge le recyclage des adultes, domaine traditionnellement abandonné à l'initiative privée.

6. Les éditions du Tages-Anzeiger annoncent la mort du mensuel féminin alémanique « Voilà ». Ce magazine avait été lancé en 1983 avec un tirage d'environ 30'000 exemplaires.

7. Décès à Berne, à l'âge de 86 ans, de l'ancien conseiller fédérale Friedrich Traugott Wahlen. Ingénieur agronome de formation, il a laissé son nom au fameux plan qui permit à la Suisse d'assurer son approvisionnement pendant la 2e guerre mondiale.

7. Le chef du Département militaire fédéral Jean-Pascal Delamuraz, s'exprimant à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève, déclare qu'il ne saurait être question d'une participation officielle de la Suisse à l'Initiative américaine de défense stratégique, IDS, « guerre des étoiles ». Cependant, « En l'état actuel, la participation d'entreprises suisses à des recherches visées par l'IDS ne pourrait dès lors pas être considérés, en principe, comme étant de nature à soulever des objections du point de vue de la politique de neutralité ».

8. Le Mouvement suisse pour la paix dépose une plainte pénale devant le Parquet de Zurich contre le film américain « Rambo II ». Le mouvement s'élève contre ce « film qui fait l'éloge de la haine, de la guerre et du racisme ».

9. A l'occasion d'un symposium sur le thème « Pollution de l'air et santé », organisé par la Société suisse de médecine sociale et préventive, des médecins lancent un appel au bon sens et insistent tout particulièrement sur la nécessité impérative et urgente de combattre avec plus d'énergie l'empoisonnement de l'atmosphère.

9. A Soleure, en présence de M. Pierre Pflimlin Président du Parlement européen, qui a profité de l'occasion pour exprimer sa foi dans l'unification du continent, le journaliste alémanique Fritz René Allemann se voit décerner le Prix Oertli, destiné à ceux qui jettent des ponts entre les diverses communautés helvétiques. Son livre « 26 fois la Suisse » (collection CH, Ed. de l'Aire et Ex Libris, Lausanne) est l'un des rares livres qui dissèquent la Suisse dans ses composantes : les 4 groupes linguistiques et les 26 cantons souverains. Il s'agit d'un ouvrage de référence pour tout ceux qui souhaitent s'informer en profondeur sur l'un ou l'autre de nos cantons.

12. Les députés valaisans acceptent, par 51 voix contre 12, d'exonérer de tout impôt, jusqu'à fin 1987, les propriétaires de véhicules à moteur équipés de catalyseurs.

13. L'Union internationale de la protection de l'enfance (UIPE), réunie en Assemblée générale extraordinaire à Genève, vote sa propre dissolution, qui interviendra effectivement en avril 1986. Oeuvrant depuis 1921, cette organisation internationale non gouvernementale, qui groupe quelque 200 organismes privés, semi-étatiques et officiels, cessera ses activités pour cause de mauvaise gestion et trop de conservatisme.

13. Incrédulité aux Paccots, petite station fribourgeoise. La police découvre 10 kilos d'héroïne pratiquement pure ainsi qu'un laboratoire clandestin. Valeur marchande : 100 millions de francs suisses.

16. Arrivée à Genève du Président américain Ronald Reagan.

18. Arrivée, toujours à Genève, de son Collègue soviétique Mikhaïl Gorbatchev.
1500 policiers et 2000 soldats sont mobilisés pour assurer la sécurité des deux supergrands et de leurs suites.

19. Le quotidien « 24 heures » nous fait part du cri d'alarme d'un banquier genevois : « La Suisse vieillit. De plus en plus vite. Notre niveau de vie diminuera donc bientôt. » Ces prédictions ne sont pas inéluctables. Reste une alternative : que les Helvètes procréent davantage ou qu'ils accueillent... les travailleurs étrangers. La seconde solution passe par une relance de la natalité, notamment en accordant des facilités aux familles, qui ont été négligées jusqu'ici.

19. Première à Fribourg. La démocrate-chrétienne Elisabeth Déglise sera présidente du Grand Conseil fribourgeois en 1986. Elle est élue par 99 voix sur 109.

19. La section bernoise du POCH dépose une plainte pénale contre le procureur de l'Oberland, Bernardo Moser, qui, dans une lettre de lecteur, avait appelé à la mise sur pied de milices populaires contre les réfugiés.

20. Afin d'encourager le transport des automobiles par le chemin de fer pour passer les Alpes, le Conseil fédéral décide d'abaisser de 15 francs le prix du passage du Lötschberg, de la Furka, de l'Albula et du Simplon. Les 14 millions qu'il en coûtera à la Confédération seront prélevés sur la taxe sur les carburants.

20. A Genève, MMES Nancy Reagan et Raïssa Gorbatcheva, ainsi que Mme Ursula Furgler, épouse du président de la Confédération posent la première pierre du futur Musée de la Croix-Rouge. Les trois dames ont signé un message, en français, anglais et russe, qui a été scellé dans cette première pierre.

22. Dans une interview publiée par le magazine alémanique « Das Gelbe Heft », James Schwarzenbach, père spirituel du mouvement contre la surpopulation étrangère en Suisse, affirme que la seule solution du problème des demandeurs d'asile consiste à intégrer, à occuper et à entretenir tous ceux — vrais ou faux réfugiés — qui sont actuellement en Suisse, mais de fermer à l'avenir les frontières pour tous ceux qui viennent d'espaces culturels différents.

24. Thyon 2000 (VS) gagne la bataille de la neige et inaugure une usine hivernale. 68 canons enneigeront artificiellement 3300 mètres de parcours pour une dénivellation de 685 mètres. On pourra ainsi avancer et prolonger la saison de ski.

25. L'analyse Vox du centre de recherches sociales de l'Université de Berne démontre que 61 % des femmes ont voté, lors des votations des 22-23 septembre dernier sur le nouveau droit matrimonial, en faveur de la nouvelle loi, alors que seuls 48 % des hommes l'ont approuvée. C'est la première fois que l'on constate une différence de comportement électoral selon le sexe.

25. Afin de stimuler la pratique de la bicyclette et protéger l'environnement, les autorités communales de Laax (GR) décident de prendre en charge la taxe cantonale et la prime d'assurance obligatoire pour tous les vélos immatriculés dans la commune.

27. Le gouvernement modifie le règlement concernant les barrages. Il décide de relier le système alarme « eau » à la Centrale nationale d'alarme. Ainsi il sera possible de réagir plus rapidement et de rendre le système opérationnel en l'espace d'une heure.

27. Le Conseil fédéral décide que la Suisse restera au sein de l'UNESCO estimant que c'est de l'intérieur qu'elle peut accomplir l'œuvre la plus utile.

28. L'Office fédéral des forêts présente son dernier inventaire. 36 % de nos arbres sont à l'agonie. La menace pèse surtout sur les fortes pentes et au-dessous de 900 mètres, là où les risques d'éboulement et d'avalanche planent sur des habitations.

28. Le Grand Conseil zougois décide que les religieuses qui enseignent dans les deux écoles normales du canton recevront désormais le même salaire que les laïques. Jusqu'à présent, elles n'en gagnaient que les deux-tiers, le troisième étant à la charge du Bon Dieu.

29. Le Cartel suisse des associations de jeunesse (CSAJ) ouvre sa campagne pour l'entrée de la Suisse à l'ONU. « Il faut entrer à l'ONU pour ajouter un 4e étage à notre fédéralisme, au-dessus des communes, des cantons et de la Confédération ». Selon le CSAJ, c'est à cet étage mondial seulement que certains des principaux problèmes de l'heure peuvent être résolus, tels la protection de l'environnement, les relations Nord-Sud, le maintien de la paix.

29. Le groupement écologiste Pro Obwalden reçoit le Prix du patrimoine national 1985 pour le succès qu'il a obtenu dans sa lutte pour une amélioration du tracé de l'autoroute NB. Entre autres, il a réussi à protéger les bords du lac de Sarnen.

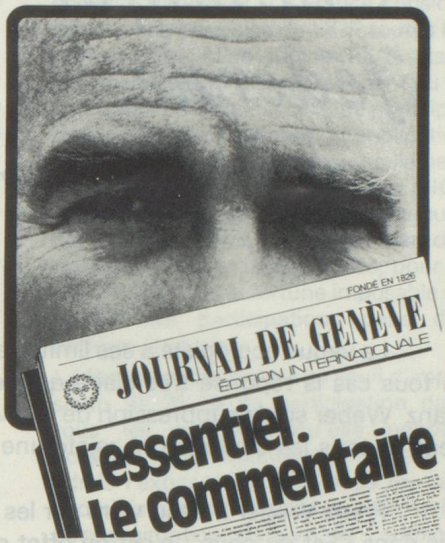

Le quotidien suisse d'audience internationale

vous propose:

chaque jour, toute l'information sur l'actualité suisse, la politique, la culture, les loisirs, vous permettant ainsi de garder un contact avec la mère patrie; une analyse rigoureuse et indépendante des grands événements internationaux, leur portée et leurs conséquences sur le monde de demain; une chronique des bourses suisses et mondiales et un reflet dynamique de la vie économique;

chaque semaine, des chroniques de synthèse et le «Samedi littéraire», supplément littéraire et artistique, unique dans la presse suisse d'expression française.

L'abonnement direct vous assure la continuité de la livraison de votre journal, tout en vous offrant la possibilité de réaliser une appréciable économie, ainsi qu'en témoigne le tarif ci-après:

FRANCE (réglement sur compte bancaire à Paris)	☐ 12 mois	☐ 6 mois
édition quotidienne (Six numéros par semaine, y compris supplément littéraire)	FF 1020.-	FF 590.-
édition hebdomadaire (numéro du samedi/dimanche, avec supplément littéraire)	FF 220.-	FF 115.-

Souscription à l'administration du Journal de Genève, case postale 439, CH-1211 Genève 11, ou par télex: 422 214.

Le Journal de Genève est en vente en France dans tous les kiosques portant le panonceau «Press international», et par l'intermédiaire de son distributeur Transports-Presse, 5, rue d'Argout, 75002 Paris, tél. 42 36 54 55.